



CC des Trois Forêts (Siren : 245200597)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Châteauvillain
Arrondissement	Chaumont
Département	Haute-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/10/2003
Date d'effet	01/10/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Marie-Claude LAVOCAT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4 route de Châtillon.
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	52120 CHATEAUVILLAIN
Téléphone	03 25 01 38 53
Fax	03 25 01 38 53
Courriel	cc3f@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 143
Densité moyenne	11,72

Périmètre

Nombre total de communes membres : 29

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
52	Aizanville (215200056)	34
52	Arc-en-Barrois (215200148)	818
52	Aubepierre-sur-Aube (215204009)	191
52	Autreville-sur-la-Renne (215200221)	400
52	Blessonville (215200379)	229
52	Braux-le-Châtel (215200486)	141
52	Bricon (215200536)	486
52	Bugnières (215200551)	154
52	Châteauvillain (215200783)	1 659
52	Cirfontaines-en-Azois (215200916)	202
52	Coupray (215201039)	163
52	Cour-l'Evêque (215201062)	181
52	Dancevoir (215201161)	226
52	Dinteville (215201187)	54
52	Giey-sur-Aujon (215201583)	142
52	Laferté-sur-Aube (215201864)	366
52	Lanty-sur-Aube (215201948)	135
52	Latrecey-Ormoy-sur-Aube (215201963)	294
52	Lavilleneuve-au-Roi (200031359)	87
52	Leffonds (215202003)	340
52	Maranville (215202227)	441
52	Montheries (215202383)	61
52	Orges (215202623)	382
52	Pont-la-Ville (215202862)	149
52	Richebourg (215203019)	284
52	Silvarouvres (215203381)	43
52	Vaudrémont (215203605)	123
52	Villars-en-Azois (215203761)	75
52	Villiers-sur-Suize (215203845)	283

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif

Intérêt communautaire: 1 - contrôle de la conformité des installations autonomes au regard de l'arrêté du 7 septembre 2009, fixant les prescriptions techniques. 2 - instauration d'un SPANC à partir du 31.12.2012 : - vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ; - diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les autres. Installations établissant, si nécessaire, une liste des travaux à effectuer.

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Autres actions environnementales

Création et gestion d'un service partagé « Brigade Intercommunale » chargé d'intervenir, à la demande des communes, pour des petits travaux d'entretien des monuments et bâtiment publics communaux ou pour l'aménagement et l'entretien d'espaces verts communaux. Création, entretien (débranchement et élagage), signalisation et développement des sentiers de randonnées inscrit au PDIPR. Assainissement des eaux usées : Réflexion sur la mise en œuvre d'un Service Public d'Assainissement Non collectif.

Sanitaires et social

- Action sociale

Services de proximité : Soutien aux associations d'aides à domicile, en complément des participations communales. Personnes âgées et handicapées : conduite d'études d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les études qui concernent au moins cinq communes membres de la Communauté de Communes. Maison des services : étude, réflexion, création et gestion.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Étude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires et touristiques qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les zones d'activités d'une surface supérieure ou égale à 3 hectares, créées à compter du 1er janvier 2007, et qui réunissent au moins l'un des trois critères suivants : Etre située à proximité d'une sortie d'autoroute ; Disposer d'une couverture très haut débit ; Comprendre au moins 10 % hors taxe de financements privés, sur le coût du terrain à viabiliser, VRD (Voirie et Réseaux Divers) comprise. Mise en place d'une structure d'accueil d'aide à l'implantation économique et au maintien de l'existant sur l'ensemble du territoire. Elaboration et mise en œuvre d'une étude de projets permettant le développement harmonieux de l'énergie éolienne sur le territoire communautaire. Cette étude, destinée à faire connaître aux promoteurs privés de l'énergie éolienne les espaces disponibles pour participer à l'effort national concernant les énergies renouvelables, devra permettre de préciser quelles sont les exigences environnementales et paysagères à respecter pour rendre socialement acceptables le déploiement de machines à puissance importante sur le territoire communautaire. Création et gestion des zones de développement éolien (ZDE).

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Création, extension, gestion, aménagement, entretien et exploitation d'équipements concourant au développement économique. Sont d'intérêt communautaire, les équipements situés hors d'une zone d'activité communale et qui réunissent au moins deux des quatre critères suivants : Avoir une surface bâtie supérieure ou égale à 1 000 m² ; Disposer d'une couverture très haut débit ; Comprendre au moins 5 % hors taxe de financements privés ; Avoir un nombre de salariés supérieur ou égal à 5. Interventions conventionnelles dans le domaine économique pour l'attribution d'aides directes et indirectes aux entreprises.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Etude, création, réhabilitation, entretien, aménagement, gestion et exploitation d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire le gymnase Maurice et Jackson Chanet de Chateaufvillain dans son intégralité, avec les critères cumulatifs suivants: - la mise à disposition gratuite de ce bien à la CC3F et de tout son bien mobilier - la reprise de tous les contrats en cours par la CC3F - le versement de fonds de concours, en section de fonctionnement, par les communes membres ayant des élèves scolarisés au collège de Chateaufvillain au prorata du nombre et par le collège

<i>Amiral Descres de Chateauvillain</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
<i>Elaboration, révision et suivi d'un schéma directeur communautaire, à savoir une charte intercommunale de développement et d'aménagement de la Communauté de Communes.</i>
- Plans locaux d'urbanisme
<i>Etude, élaboration, approbation, suivi révision et modification d'un PLU intercommunal sur l'ensemble du territoire de la CC</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
<i>Constitution de réserves foncières en lien avec les compétences et projets de la Communauté de Communes.</i>
- Organisation des transports non urbains
Développement touristique
- Tourisme
<i>Création puis gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les équipements touristiques, hors Animal Explora sis à Châteauvillain et le golf sis à Arc en Barrois, répondant à l'un ou l'autre des critères suivants : Etre inscrit dans une démarche cohérente d'aménagement et de développement, d'accueil et de promotion de la Communauté de Communes ; Assurer la promotion et la mise en valeur des richesses touristiques, paysagères et patrimoniales du territoire communautaire et des produits locaux ; Toute opération de communication tendant à favoriser l'amélioration de l'accueil, l'information, la promotion et l'animation touristique de l'ensemble de la communauté en vue de la création, à terme, d'une Maison du tourisme et d'une Maison du bois. Maison du tourisme : étude, réflexion, création et gestion Maison du bois : étude, réflexion, création et gestion</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
<i>Gestion d'un fichier intercommunal d'offres et de demandes de logements. Elaboration d'un Programme Local de l'Habitat.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
<i>opération programmée pour l'Amélioration de l'Habitat Promotion et accompagnement des opérations facades, murs et porches.</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
<i>Promotion du logement touristique par la création d'une banque de données conçue pour : Assurer un meilleur remplissage de l'existant.</i>
Autres
- Autres
<i>Mise en place d'un S.I.G.(Système d'Information Géographique)</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
52	Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) Centre Haute Marne (255201469)	SM fermé	68 283
52	Syndicat mixte du Pays de Chaumont (200059491)	SM fermé	67 837
52	Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Aube (255200016)	SM fermé	6 728

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)